



Perte de poste après arrêt maladie

Par **samba**, le **09/08/2009** à **10:43**

Bonjour,

J'ai été arrêtée au mois de mars pour une opération de la thyroïde et une opération au mois de juin pour essayer d'arranger une paralysie faciale à la suite d'un neurinome de l'acoustique.

J'ai donc eu 5 mois d'arrêt ; ils ont pris une intérimaire pour me remplacer, je tenais le poste d'assistant du personnel, je m'occupais depuis 10 ans, des pointages, du suivi médical etc..

Or, à mon retour de maladie, on m'a annoncé que je serai avec le responsable qualité, (personne avec qui je ne m'entends pas) ; je n'ai donc + mon poste + d'ordinateur + de messagerie et me retrouve dans un bureau où la personne est en congés, mais à son retour ?

Ont-ils le droit de ne pas me réintégrer à mon poste, sachant que je suis TH et en invalidité cat 1 et que j'ai toujours tenu ce poste à mi-temps alors que l'intérimaire est à plein temps ?

Merci de votre réponse